

OMPI



WIPO/GRTKF/IC/4/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 12 octobre 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GENETIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Quatrième session
Genève, 9 – 17 décembre 2002

ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Document établi par le Secrétariat

1. Pendant sa première session, tenue à Genève, du 30 au 3 mai 2001, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) a approuvé certains éléments d’organisation et de procédure, notamment l’accréditation en qualité d’observatrices ad hoc d’un certain nombre d’organisations non gouvernementales qui souhaitaient participer aux travaux du comité (voir le paragraphe 18 du rapport adopté par le comité – document OMPI/GRTKF/IC/1/13).
2. Depuis lors, plusieurs autres organisations non gouvernementales ont fait part au Secrétariat de leur souhait d’obtenir le statut d’observateur ad hoc dans la perspective des sessions ultérieures du comité intergouvernemental. On trouvera en annexe un document contenant notamment le nom des organisations qui ont demandé, avant le 11 octobre 2002, à être représentées à la quatrième session du comité intergouvernemental. Les renseignements figurant dans l’annexe ont été communiqués par chacune des organisations.

3. *Le comité intergouvernemental est invité à approuver l'accréditation, en qualité d'observatrices ad hoc, des organisations mentionnées dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AYANT DEMANDE
A ETRE REPRESENTÉES EN QUALITE D'OBSERVATRICES
AUX SESSIONS DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL

Arctic Athabaskan Council (ACC)

Centre for Youth Research

Institut Borja de Bioètica

Fundación Nuestro Ambiente

Instituto Indígena Brasileiro da Propriedade Intelectual (InBraPi)

Société internationale d'ethnologie et de folklore (SIEF)

Arctic Athabaskan Council (AAC)

L'Arctic Athabaskan Council (AAC) est une organisation créée par un traité international pour représenter les intérêts des gouvernements des Premières nations athapasques des États-Unis d'Amérique et du Canada au sein des instances du Conseil de l'Arctique et pour contribuer à mieux faire comprendre le patrimoine commun de tous les peuples athapasques de la région arctique de l'Amérique du Nord.

Les membres fondateurs de l'AAC sont quatre communautés athapasques d'Alaska (Conseil traditionnel de Chickaloon Village, Conseil traditionnel de Healy Lake (*Mendas Cha~Ag*), Conseil du gouvernement tribal de Steven Village, Conseil tribal de Northway) et trois organismes représentatifs athapasques du côté canadien : le Conseil des Premières nations du Yukon, représentant 11 Premières nations du Yukon, la Nation déné, représentant 30 Premières nations des Territoires du nord-ouest. En janvier 2000, le Conseil tribal kaska du Territoire du Yukon et de la partie nord-est de la Colombie-Britannique, ainsi que 11 gouvernements tribaux et villageois d'Alaska ont été admis en tant que nouveaux membres.

Au total, les gouvernements membres fondateurs représentent environ 40 000 autochtones d'origine athapasque résidant dans les régions arctiques et subarctiques de l'Amérique du Nord. Le Bureau permanent de l'Arctic Athabaskan Council est situé au 11 Nisutlin Drive, Whitehorse, Territoire du Yukon (Canada), dans le même siège administratif central que le Conseil des Premières nations du Yukon (CYFN). L'AAC Canada est un organisme constitué au niveau fédéral, à but non lucratif, dont le conseil d'administration est constitué des membres canadiens du conseil d'administration de l'AAC International. L'AAC Canada héberge aussi le Secrétariat de l'AAC International.

Entre les réunions de l'AAC, les orientations à donner aux activités sont décidées par le président à l'international, Ed Schultz, qui est aussi actuellement le Grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon. La gestion courante du Secrétariat de l'AAC est assumée par les directeurs exécutifs de l'AAC (Canada et États-Unis d'Amérique). Le Secrétariat de l'AAC assure un soutien logistique et administratif aux activités internationales de l'AAC.

Coordonnées :

11 Nisutlin Drive
Whitehorse
Yukon Territory
Canada Y1A 4R6

Tél. : +1 867-393-214
+1 867-393-9237

Tlcp. : +1-867-633-6397

Site Web : www.arcticathabaskancouncil.com

Centre for Youth Research

Le Centre for Youth Research est une organisation non gouvernementale constituée sous l'égide de la Société africaine de gérontologie (AGES). AGES International est l'organisation faîtière en Afrique pour les questions liées au vieillissement; elle coordonne les activités relatives au vieillissement rural et à la formation en gérontologie. L'organisation a été constituée en 1989 à l'occasion d'un congrès mondial de gérontologie au Mexique. Elle se consacre aux problèmes des personnes vieillissantes et âgées en Afrique et est présente dans 18 pays d'Afrique, notamment au Nigéria, ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni.

Buts et objectifs :

- Contribuer à faire prendre conscience au niveau régional de la question du vieillissement;
- encourager les gouvernements africains et les organisations non gouvernementales africaines à lancer et à développer des politiques et des services à l'intention des jeunes;
- accorder des bourses aux membres afin de réaliser des études et des recherches dans le domaine de la gérontologie;
- coopérer avec les organisations internationales pour la réalisation des buts et objectifs précités.

Pays dans lesquels l'organisation est particulièrement active :

Afrique du Sud; Botswana; Cameroun; Côte d'Ivoire; Égypte; États-Unis d'Amérique; Éthiopie; Gambie; Ghana; Kenya; Malawi; Maurice; Maroc; Nigéria; Ouganda; Royaume-Uni; Sierra Leone; Soudan; Tanzanie; Zimbabwe.

Coordonnées :

Centre For Youth Research
No 272
Obafemi Awolowo Way
Molete, Ibadan
Oyo State
Nigéria
Tlcp. : 234-2-2319530
Mobile : 08023247846

Institut Borja De Bioètica (IBB)
(Institut Borja de bioéthique)

L'Institut Borja de bioéthique (IBB) a été fondé en 1976 à l'initiative de son président, M. Francesc Abel. Les réalisations les plus importantes de cet institut au cours des premières années de son existence ont été la création du Groupe international d'étude sur la bioéthique au sein de la Fédération internationale des universités catholiques (FIVC) et sa participation en tant que membre fondateur à l'Association européenne des centres d'éthique médicale (AECCEM). Depuis sa fondation, l'IBB est étroitement liée à ces deux organismes et est représenté dans leur conseil d'administration. L'IBB participe également chaque année à plusieurs forums internationaux relatifs à la bioéthique et au biodroit.

Les buts principaux de l'institut, depuis sa fondation, sont les suivants : étudier de façon approfondie les problèmes philosophiques et théologiques soulevés par les progrès de la biomédecine et leurs conséquences sur la société; encourager le dialogue interdisciplinaire comme méthode de travail entre savants et humanistes; permettre un dialogue entre la foi chrétienne et les autres visions du monde; étudier de façon approfondie les fondements scientifiques, philosophiques et théologiques de l'éthique appliquée aux sciences de la vie; enfin, servir la société et l'Église, en général, sur les questions relatives à la vie et à la dignité de la personne. Ce souci de service s'est manifesté concrètement par la présence continue de l'IBB dans les débats, que ce soit dans les médias, dans les universités, ou dans les institutions ecclésiastiques elles-mêmes.

Depuis la fin des années 70, les questions juridiques sont une des grandes préoccupations de l'Organisation. L'IBB sert de référence à différentes institutions publiques et privées. L'intervention publique la plus récente de l'Organisation a été un rapport présenté à la chambre basse du Parlement espagnol au sujet d'un projet de loi sur les brevets dans le domaine de la biotechnologie.

Les principales réalisations de l'institut sont les suivantes :

- Création de son centre de documentation et bibliothèque. Celui-ci, organisé sur le modèle de l'Institut Kennedy, augmente en permanence sa collection qui compte actuellement plus de 12 000 volumes et plus de 200 périodiques du monde entier, ce qui en fait l'une des plus importantes bibliothèques d'Europe spécialisées en bioéthique. L'Organisation s'efforce de tenir à jour son fonds de publications et d'être au fait de l'actualité en matière de bioéthique.
- Participation à des activités dans le domaine de la recherche comme partenaire de différents projets financés par l'Union européenne dans le cadre des programmes Biomed I et Biomed II. L'Organisation a participé notamment aux projets suivants : "Bioéthique en Europe : étude, analyse et information" (1993-1996), coordonné par M. Gérard Huber (Paris); "Principes éthiques de base dans le domaine de la bioéthique et du biodroit en Europe", coordonné par M. Peter Kemp (Copenhague) dont les résultats de recherche sont parus sous le titre "*Basic Ethical Principles in European Bioethics and Biolaw*", coédités par l'Institut Borja de bioéthique et le Centre d'éthique et de droit de Copenhague (1998); "Réflexion éthique sur la transplantation de tissus embryonnaires et fœtaux humains", achevé en 2001. Depuis 1998, l'Organisation est membre du Réseau européen d'éthique, qui réunit différents professeurs d'éthique d'Europe.

- Dans le domaine universitaire et dans le secteur de l'enseignement, l'Organisation mène des activités relatives à la formation en bioéthique à différents niveaux et s'adresse à des publics très divers sous la forme, notamment, de cours et de séminaires. En 1997, l'Organisation a remis le diplôme officiel de bioéthique dans le cadre du premier programme de maîtrise dans cette discipline, organisé initialement en collaboration avec l'Université autonome de Barcelone, puis avec l'Université Ramon Llull, dont l'IBB est membre de plein droit depuis 2000. L'Organisation organise régulièrement des cours d'initiation à la bioéthique en vue d'intéresser les professionnels de la santé à ce débat.

Afin de renforcer son action dans le domaine universitaire et en faveur de l'enseignement, l'IBB propose différentes publications qui permettent de diffuser des outils sur les grandes questions de bioéthique. La plus importante est sa revue trimestrielle "*Bioética & Debat*", publiée pour la première fois en 1995; on peut citer aussi : "*Bioética : orígenes, presente y futuro*" (Barcelone, 2001), "*Allocation of resources and choices in healthcare*", ouvrage collectif issu de la réunion de l'AECCEM tenue en 1995, "*Cuestiones de Bioética*" (Barcelone, 1995), de M. Cuyàs, "*Antropología del cuidar*" (Barcelone, 1998), de F. Torralba, et "*Filosofía de la Medicina*" (Barcelone, 2001).

- Enfin, dans le domaine du conseil, il convient de souligner la présence et la participation active de membres de l'institut aux comités d'éthique clinique et d'éthique de la recherche de différentes institutions hospitalières de Catalogne. L'IBB a fondé le premier comité d'éthique clinique d'Espagne à l'hôpital pour enfants de Sant Joan de Déu à Esplugues (Barcelone), sous l'impulsion de M. Abel en 1975. Il faut également souligner sa présence et ses activités de conseil dans différentes commissions du Gouvernement autonome de Catalogne sur des questions de bioéthique (Comité de bioéthique de Catalogne).

Tout au long de son histoire, l'IBB a préservé son indépendance institutionnelle, tant du point de vue intellectuel que du point de vue de l'enseignement. Pour mener à bien sa mission, l'IBB est financée par différentes institutions et fondations humanitaires, à savoir la Société de Jésus, la Généralité de Catalogne, la Fondation Mapfre Medicina, Caixa de Catalunya et l'Ordre hospitalier de Saint-Jean de Dieu. Tout en restant fidèle à ses origines chrétiennes, l'IBB est ouverte aux perspectives du progrès scientifique et technologique et continue à travailler dans ce domaine passionnant, en toute liberté et indépendance.

Coordonnées

Institut Borja de bioéthique
Santa Rosa 39 – 57
Troisième étage
08950 Barcelone
Espagne

Tél. : +34 93 600 61 06

Tlcp. : +34 93 600 61 10

Fundación Nuestro Ambiente
(Fondation “Notre environnement”)

Fundación Nuestro Ambiente est une organisation qui se consacre développement humain durable et à la préservation de la forêt du Parana. Les terres boisées de la province de Misiones (Argentine) sont les derniers restes de ce qui était la grande forêt du Parana, laquelle avait une superficie de plus d'un million de kilomètres carrés, répartis entre le Brésil, le Paraguay et l'Argentine. À l'heure actuelle, les quelque 12 000 km² de forêt continue ne se trouvent plus qu'en Argentine (dans la province de Misiones). Il reste des zones comportant des îlots de forêt ainsi que des zones à différents stades de rétablissement (grâce à la restauration écologique) sur une superficie variable qu'il est impossible d'évaluer. Les zones naturelles protégées de Misiones couvrent actuellement une superficie de 480 000 hectares. La réalisation du projet de ceinture verte, qui couvrirait plus d'un million d'hectares, assurerait la stabilité du milieu nécessaire à la diversité biologique de cet écosystème.

La forêt du Parana, située dans une zone de transition du point de vue géologique (entre les chaînes montagneuses du Brésil et les plaines de l'Argentine), présente une grande diversité biologique, encore mal connue. L'Organisation s'intéresse tout particulièrement au futur des ressources génétiques de cette forêt, ainsi qu'aux problèmes de propriété intellectuelle qui pourraient surgir si l'on envisageait des activités de bioprospection. L'Organisation est également préoccupée par la disparition progressive du milieu culturel des indiens Guarani, qui constitue un riche réservoir de savoirs traditionnels liés aux substances naturelles, et en particulier médicinales.

Ces différents problèmes relèvent du domaine d'activité de l'Organisation, dont les objectifs sont les suivants :

- mener une action directe de protection, de préservation et de restauration de la forêt du Parana;
- promouvoir le développement durable, la santé et le bien-être des communautés de producteurs ruraux, et en particulier des petits producteurs;
- soutenir et mener les activités de recherche scientifique et de développement technologique qui permettront d'engager des processus de développement durable de l'élevage et de préservation et de régénération de la forêt de la région de Misiones;
- former du personnel, publier et diffuser les informations nécessaires;
- promouvoir l'adoption de textes de loi en faveur de la protection de la forêt du Parana et du développement humain durable.

L'Organisation a été créée après de longs débats entre spécialistes techniques, universitaires et passionnés (travaillant pour la plupart dans des organismes publics ou à l'université) qui n'avaient pas réussi à trouver dans leur domaine d'activité la continuité, la gestion efficace et les autres conditions qui auraient permis une action interdisciplinaire, indispensable à la mise en œuvre des propositions de l'Organisations des Nations Unies en matière de développement durable et d'environnement.

Fundación Nuestro Ambiente agit en étant convaincue le meilleur moyen de préserver la diversité biologique consiste à encourager les initiatives individuelles de développement parmi les communautés concernées et suppose la mobilisation et la coordination de leurs propres efforts et ressources.

Pour que la biodiversité puisse être préservée, il faut avant tout que la société reconnaisse qu'il s'agit d'un élément primordial pour elle.

Coordonnées

Bolivar 1941
4^e étage, bureau B
Code postal 3300
Posadas, Misiones
Argentine

Tél. : +54-03752-435870
Tlcp. +54-03752-436459/
Mél. : fnuestro_amb@xoommail.com
funamisiones@hotmail.com
Adresse Web : <http://www.tripod.com.ar/fnuestroambiente>

Pays dans lesquels l'Organisation est particulièrement active :

Argentine, Paraguay, Brésil

Instituto Indígena Brasileiro da Propriedade Intelectual (InBraPi)

Objectif :

Promouvoir les liens entre peuples autochtones du Brésil en vue de débattre de sujets touchant à la propriété intellectuelle et à la protection des savoirs traditionnels.

Motifs :

- l'intérêt croissant manifesté, dans le monde entier, pour les savoirs traditionnels des peuples en relation avec la biodiversité et pour le patrimoine culturel;
- l'absence de représentation des peuples autochtones du Brésil dans le débat;
- l'absence d'une législation spécifique en ce qui concerne la protection des savoirs traditionnels collectifs;
- la poursuite de l'exploitation économique des ressources et des savoirs traditionnels sans le consentement des communautés autochtones et l'exclusion de ces communautés des avantages tirés de cette exploitation.

Les participants du cours d'initiation à la propriété intellectuelle à l'intention des juristes autochtones et des représentants des communautés traditionnelles, organisé par l'Institut national de la propriété industrielle du Brésil (INPI), qui a eu lieu à Rio de Janeiro du 6 au 9 mai 2002, ont décidé de créer la commission de la propriété intellectuelle indigène afin de promouvoir les relations entre les peuples autochtones sur cette question, qui alimente largement les débats mais qui est mal connue. C'est à l'occasion du cours de formation à l'intention des chefs autochtones, qui a eu lieu en juillet 2002 à Malo Grosso do Sul, qu'a été créé l'*Instituto Indígena Brasileiro da Propriedade Intelectual (InBraPi)*.

Stratégie :

- élaborer un calendrier en vue de la participation aux manifestations et aux cours de formation destinés à renforcer la formation professionnelle pertinente des peuples autochtones;
- assurer une coopération avec les universités, les organismes nationaux et internationaux publics et les groupes autochtones en vue de la mise en place de mécanismes de défense et de protection des savoirs traditionnels;
- créer un cadre permanent dans lequel les communautés pourront adresser les demandes de protection du patrimoine culturel des communautés autochtones.

Coordonnées

Tél. : +55 61 313-3535/3644
Tlcp. : +55 61 322-7292
Mél. : vilmar@funai.gov.br
danielmunduruku@uol.com.br
darlene.yaminalo@bol.com.br
jofej2000@bol.com.br

Société internationale d'ethnologie et de folklore (SIEF)

La Société internationale d'ethnologie et de folklore (SIEF), fondée à Athènes le 8 septembre 1964, est une société scientifique internationale. Elle a succédé à la Commission internationale des arts et traditions populaires (CIAP), fondée à l'occasion du Congrès international des arts populaires qui a eu lieu à Prague en 1928 sous les auspices de l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations. Depuis sa fondation en 1964, l'un des premiers objectifs de la SIEF a été de faire la liaison entre les universitaires de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, rendant ainsi possibles des échanges scientifiques à une époque politique difficile. Tout ce qui touche à la culture, à l'ethnicité, à la tradition et à l'innovation, actuellement ou dans une perspective historique, entre dans notre domaine de recherche; les problèmes liés à l'interaction complexe des intérêts sociaux, politiques et économiques dans le domaine de la culture, dans un monde en pleine mutation, sont au centre de notre travail théorique et empirique. Les universitaires et étudiants intéressés peuvent devenir membres de la société.

Les objectifs de la SIEF sont de développer le travail de recherche dans le domaine de l'ethnologie et du folklore européen, de promouvoir la publication dans ce domaine, de stimuler la coopération entre universitaires et institutions scientifiques, et de contribuer au progrès du savoir. En complément de son travail de renforcement des réseaux entre individus et institutions, la SIEF organise des colloques scientifiques. Elle organise des congrès à intervalle de trois à cinq ans. Le congrès le plus récent, sur le thème "Temps, lieux, passages", a eu lieu à Budapest (Hongrie) en avril 2001. Le prochain grand congrès aura lieu au printemps 2004 à Marseille (France). Par ailleurs, dans le cadre de la SIEF, plusieurs groupes de travail spécialisés se sont formés ces dernières décennies. Ces groupes de travail tiennent leurs propres congrès et leurs propres ateliers et publient dans certains cas les actes de leurs travaux. Pour plus d'informations sur nos groupes de travail, on peut consulter le site <http://www.meertens.knaw.nl/sief/>.

À une époque de transformation du paysage économique et politique européen, la SIEF parraine également de petits ateliers sur des questions essentielles pour les disciplines ethnologiques en Europe. Un atelier interdisciplinaire sur la contribution du savoir ethnologique aux questions liées au terrorisme, aux secrets et à la régulation par l'État est prévu en 2002 à Göttingen (Allemagne). En 2003, un petit atelier sur l'ethnologie et le folklore aura lieu en Norvège. Ces petits ateliers rassemblent des universitaires chevronnés et de jeunes praticiens en vue d'édifier des réseaux transnationaux thématiques entre ethnologues et folkloristes.

Coordonnées

Adresse postale du président :
Prof. Dr. Regina Bendix
President, SIEF
Professor of Volkskunde and European Ethnology
Seminar für Volkskunde, Universität Göttingen
Friedländer Weg 2
D-37085 Göttingen
Allemagne

Tél. : +49-551-39-53-51

Tlcp. : +49/551-39-22-32

Mél. : rbendix@gwdg.de

Adresse postale du secrétariat :

SIEF

c/o Meertens Instituut

Joan Muyskenweg 25

1096 CJ Amsterdam

Pays-Bas

Tél. : + 31-20-462-85-00

Tlcp. : +31-20-462-85-55

Mél. : sief@meertens.knaw.nl

Site Web : <http://www.meertens.knaw.nl/sief/>

[Fin de l'annexe et du document]